



Berchem-Sainte-Agathe, le 19 -03- 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

096

Objet : Conseil communal du 20.02.2014 – interpellation de Monsieur STASSEN, concernant le projet de tours à la porte d'Ostende à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le PRDD constitue, selon l'article 17 du COBAT, un instrument de planification globale du développement régional dans le cadre du développement durable.

Selon les prescrits du COBAT, ce projet de plan devait être soumis à une enquête publique de 60 jours et à l'avis de diverses instances dont les 19 Conseil communaux.

Ce document, composé de plus 400 pages et de 13 cartes illustratives, a été transmis aux Communes le 3 février 2014 en les invitant à rendre un avis 'informel' avant le 1er mars 2014.

Concernant les considérations au sujet de la construction massive de la Porte d'Ostende, toutes ces incohérences ont été relevées par le Collège des Bourgmestre et Echevins en sa séance du 25 février sous la forme de l'«avis informel» attendu par l'Administration régionale à ce sujet. Vous trouverez cet avis en annexe à la présente.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL


Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE